ART. 14 N° 127

ASSEMBLEE NATIONALE

10 juin 2005

DROIT D'AUTEUR ET DROITS VOISINS DANS LA SOCIÉTE DE L'INFORMATION - (n° 1206)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 127

présenté par Mme Billard, MM. Yves Cochet et Mamère

ARTICLE 14

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement tend à supprimer l'article 14 et par conséquent revenir aux dispositions de la directive transposée.